



TRAIT SOL®

L'ASSURANCE BRILLANCE

BRILLACID® FORTE

Prêt à pulvériser

Détartrant désinfectant parfumé

APPLICATION

Détergent d'entretien quotidien des sanitaires : sols, murs, lavabos...

Élimine les voiles de tartre et les résidus de savon.

S'utilise sans rinçage (hors contact alimentaire) et ne laisse aucune trace.

Laisse une odeur agréable grâce à la rémanence de son parfum vézère.

Bactéricide selon la norme EN 1276 et EN 13697. Levuricide EN 1650 sur *Candida Albicans* et EN 13697 sur *Candida Albicans*.

Mode d'emploi

Pulvériser le produit sur une microfibre, et essayer les surfaces.

Pour une remise en état, laisser agir 5 à 15 minutes selon la désinfection souhaitée. Frotter si nécessaire.

Rincer puis essuyer dans le cas de surfaces pouvant entrer en contact alimentaire.

Conditionnements

- Emballage : carton de 12 pulvérisateurs de 750 ml.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide rose

- pH : 2,1 - 2,5

- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires.

Ne pas utiliser sur le marbre ou en association avec des détergents anioniques ou des produits oxydants (eau de javel). Pour toutes surfaces autres que la porcelaine, céramique, matières plastiques stratifiées, chrome, inox, fibre de verre tester d'abord le produit. Éviter le contact prolongé sur les matières plastiques.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

Peut produire une réaction allergique.

Produit biocide TP 2

Substances actives biocides : Propane-2-ol,

CAS : 67-63-0, 2.40g/kg, Chlorure de didecyl diméthyl

ammonium, CAS : 7173-51-5, 6.00g/kg., Alcool éthylique,

CAS : 64-17-5, 25.00g/kg.

Date limite d'utilisation optimale :

24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 03 83 47 85 00 pour le personnel médical.

Uniquement pour usage professionnel.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

05-10-2017 Ind. 1



Propriétés microbiologiques

BRILLACID® FORTE

Prêt à pulvériser

NORME EN 1276

en conditions de saleté
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

EFFICACITE
pur

NORME EN 13697

en conditions de saleté
Bactéricide

SOUCHES

Escherichia coli
Enterococcus hirae
Staphylococcus aureus
Pseudomonas aeruginosa

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 5 min

EFFICACITE
pur

NORME EN 13697

en conditions de saleté
Levuricide

SOUCHES

Candida Albicans

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE
pur

NORME EN 1650

en conditions de saleté
Levuricide

SOUCHES

Candida Albicans

ESSAI

Température : 20°C
Temps de contact : 15 min

EFFICACITE
pur